

Déclaration du Front populaire ivoirien (FPI) relative aux candidatures dans le cadre de la plateforme de l'opposition

Le Front populaire ivoirien (Fpi) a exprimé sa volonté de participer aux élections législatives de mars 2021.

A cet effet, le parti a répondu favorablement à l'appel du gouvernement pour le dialogue politique afin que les conditions d'une élection transparente dans un environnement apaisé soient créées.

Au plan tactique, le FPI a fait le choix de participer aux législatives dans le cadre de la plateforme des partis de l'opposition pour conforter les chances de victoire de l'opposition à ces élections.

Cependant, le FPI constate, malheureusement, qu'au lieu d'une liste commune de l'opposition qui mutualise les compétences diverses, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdci), à travers la plateforme CDRP dont il est le référent, et EDS ont fait le choix d'une collaboration entre leurs deux organisations politiques, excluant ainsi le principe d'une démarche consensuelle.

Après plusieurs demandes insistantes relativement à l'application du principe de la liste commune, le Président du FPI, Pascal Affi N'Guessan, s'est résolu à rencontrer le président Henri Konan Bédié pour lui faire part de sa préoccupation de voir aboutir le processus d'élaboration d'une liste de l'ensemble des plateformes de l'opposition. Le principe d'une réunion ayant été acquis, un comité électoral regroupant les représentants des partis de la plateforme, à

l'exception des partis ayant décidé de ne pas participer aux élections législatives, a été mis sur pied, et une séance de validation a été convoquée, le samedi 16 janvier, à 9 h00, au siège du PDCI.

Fort curieusement, le PDCI arguant de l'absence de EDS à la séance de validation des candidatures, a demandé de sursoir aux travaux qui avaient commencé et proposé le report pour le lendemain, au motif que ni le PDCI ni EDS n'étaient prêts. Requête à laquelle ont accédé les autres partis, membres des autres plateformes de l'opposition. Le lendemain dimanche 17 janvier, le même stratagème a été reconduit, cette fois ci, en présence de EDS pour faire le constat d'une autre tentative infructueuse. A 48 heures du dépôt des dossiers de candidatures, le FPI ne saurait se laisser abuser par des manœuvres dilatoires.

Le FPI prend acte de la volonté du PDCI et de sa plateforme dénommée CDRP ainsi que de celle de EDS de ne pas coopérer avec l'ensemble de la coalition des plateformes et partis politiques de l'opposition.

Le FPI informe par la même occasion l'ensemble de nos concitoyens qu'une liste issue d'échanges entre deux plateformes au mépris des autres plateformes qui n'y ont pas été associées ne saurait être opposable aux autres partis et encore moins incarner les aspirations de toute l'opposition, sauf à vouloir tronquer la réalité et consacrer une démarche hégémonique préjudiciable à l'autonomie des partis représentés dans les plateformes.

Le FPI continue d'échanger avec les autres partis membres de la plateforme qui partagent le même objectif pour aboutir à des accords.

Fait à Abidjan, le 18 janvier 2021
Le Secrétaire général et Porte-parole
Issiaka Sangaré